



## **« Villes numériques, villes intelligentes »**

*Participent à cette table ronde :*

Fabien ZANELLA, Directeur de Marché Collectivités Territoriales des bailleurs sociaux de [www.ma-residence.fr](http://www.ma-residence.fr)

Laurent POTEL, Manager d'ANEQ

Brigitte TIXIER, Adjointe au Maire de Melun chargée de la vie économique et du commerce.

Fabien ZANELLA présente quelques résultats intéressants de sondages qui ont été réalisés auprès d'utilisateurs d'Internet et d'habitants de villes afin de connaître leurs souhaits en matière de lien social et de solidarité. Il apparaît qu'en 2009, 80 % des personnes interrogées déclaraient vouloir entrer en relation avec leurs voisins et pouvoir compter sur eux pour échanger des services, du matériel ou simplement discuter d'une passion commune. En avril 2013, ce chiffre est passé à plus de 90 %. Il s'agit de lien social de solidarité, sans pour autant impliquer une relation verbale quotidienne. Il préconise donc la solution du réseau social appliqué au lien social et à la proximité, tel un Facebook des voisins.

Le réseau [www.ma-residence.fr](http://www.ma-residence.fr), créé en 2007, a été testé sur plus de 26 000 immeubles et une cinquantaine de villes. Cet outil concentre l'ensemble des acteurs de la proximité : bailleurs, syndicats, la Ville, commerces, associations, qui utilisent ce réseau social comme un média d'information ciblé avec événements sportifs, actualités des commerçants... Ces derniers peuvent, sans aucune difficulté, indiquer leurs horaires d'ouverture, créer des coupons de réduction, mettre des photos, et demander leur avis aux internautes du réseau.

Dans les villes partenaires, 15 % des foyers étaient inscrits sur le réseau après 12 à 18 mois grâce aux campagnes de communication : référencement Internet, actions avec les chambres de commerce et d'industrie, actions proactives auprès des commerçants pour leur fournir outils et explications. Beaucoup de pédagogie est nécessaire pour expliquer aux commerçants l'intérêt d'un réseau social de proximité, souligne-t-il.

Fabien ZANELLA explique que grâce au haut débit, [www.ma-résidence.fr](http://www.ma-résidence.fr) peut offrir un grand nombre de services de proximité comme la réception du recommandé de la poste en version électronique. Des projets-pilotes sont en cours sur les compteurs électriques, sur les voisins-relais pouvant réceptionner un colis en cas d'absence d'un habitant, ou encore sur les voisins solidaires qui

peuvent intervenir en téléassistance. Le numérique est au service de la relation dans la vraie vie. Des accords avec Eco-Emballage sur l'éco-voisin et sur le tri des déchets sont également en cours. Demain, on trouvera aussi des halls numériques, avec un écran en bas d'immeuble qui donnera de l'information sur la panne de l'ascenseur ou l'animation dans un commerce du quartier, par exemple.

Fabien ZANELLA précise que ce logiciel est gratuit pour les commerçants de proximité, les associations et les voisins. Il est financé par les acteurs de l'immobilier et les collectivités locales. Le coût est de 1000 à 4000 € par an, selon le nombre d'habitants, pour une collectivité locale.

Brigitte TIXIER explique que Melun a été la troisième ville à intégrer ma-residence.fr, en 2010. L'idée était de rassembler commerçants et habitants. Une campagne de communication importante en presse, affichage et Internet a été réalisée auprès des commerçants, et ceux-ci se sont emparés du projet avec enthousiasme. Mais elle souligne qu'il est indispensable que la ville soit motrice. Elle se réjouit de constater que, trois ans plus tard, le système continue de très bien fonctionner.

Laurent POTEL intervient à son tour. Il explique tout d'abord que les bouleversements technologiques de ces quinze dernières années ont opéré des changements profonds dans nos rapports aux autres. Nous sommes devenus plus individualistes. Nous refusons les contraintes et nous désirons avoir le plus de choix possibles lorsque nous consommons. Internet et la téléphonie mobile ont aussi changé les consommateurs, de même que les réseaux sociaux. A terme, les consommateurs adhéreront à une multitude de réseaux sociaux correspondant à leurs envies et besoins spécifiques.

Laurent POTEL déclare que cette façon de fonctionner permettra d'apporter des réponses concrètes à des problématiques de centres-villes. Par exemple, grâce à une initiative gouvernementale, un boulanger fraîchement diplômé pourra repérer les endroits en France où l'on manque de boulangerie. Il cite également l'exemple d'une nouvelle application pour Smartphone permettant aux voyageurs franciliens de trouver immédiatement la rame de train où il y a le moins de monde lorsqu'ils arrivent à la gare. Autre exemple, celui de Google Now, qui apporte spontanément des informations aux consommateurs en fonction de leurs habitudes.

Autre domaine d'application technologique intéressant, selon Laurent POTEL : l'assistance aux personnes. La téléassistance pourrait être intégrée à un Smartphone grâce à un bouton d'alerte. Pour les personnes déficientes visuelles, une application RATP leur indique quand sortir, où se diriger pour se repérer. Il précise que les applications mobiles sont devenues une nécessité pour les personnes handicapées.

Laurent POTEL soulève ensuite le sujet du covoiturage. Des initiatives sont menées par Renault pour intégrer une sorte d'application dans les véhicules afin de pouvoir prendre des personnes en covoiturage en cas de grève SNCF, par exemple. La technologie apporte des solutions pour une meilleure répartition des flux. Elle permet de choisir entre le train et la voiture, le tram ou le vélo, selon les circonstances, et d'avoir moins d'engorgement dans la ville.

Pour terminer, Laurent POTEL présente Google Glass et la réalité augmentée. En s'équipant d'un matériel technologique, il devient possible de superposer une image virtuelle sur la vie réelle. Par exemple, dans un musée, un guide virtuel peut nous expliquer le tableau devant lequel on s'est arrêté. Ou encore, Google Glass peut nous aider à nous repérer dans une ville en nous indiquant les transports en commun les plus proches de l'endroit où on se trouve. L'avenir tend vers ce type de développements technologiques, même si à l'heure actuelle cela fait un peu peur.